



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-10089>

Département(s) de publication : **85**

Annonce n° **26-10089**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : COMMUNE DES HERBIERS

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concession de service public pour la gestion des réseaux de chaleur de la Ville des Herbiers

Description : Le délégataire sera chargé d'exploiter l'ensemble des installations existantes et d'assurer l'approvisionnement en chaleur des usagers des réseaux. Il sera également chargé du financement, de la conception, de la réalisation et de l'exploitation des nouvelles installations de production de chaleur permettant d'atteindre les objectifs de la ville des Herbiers, notamment économiques et environnementaux.

Identifiant de la procédure : 0fa28dc8-e4b8-4fe1-a064-b85a79bbe59a

Identifiant interne : 2026 DSP RCU

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : Il s'agit d'une délégation de service public, au sens des articles L. 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales. La procédure retenue est une procédure ouverte et les opérateurs économiques remettent un dossier complet, sur la base du dossier de consultation qui leur est remis, contenant, d'une part, les éléments relatifs à la candidature, énumérés à l'article 4.1 du règlement de consultation, et, d'autre part, les éléments relatifs à l'offre, énumérés à l'article 4.2 dudit règlement. L'attention des candidats est attirée sur la procédure simultanée de remise des candidatures et des offres. Les dossiers de candidature et d'offre comportant les pièces décrites au présent avis seront adressés au point de contact mentionné ci-dessus. La remise des plis sur un support papier n'est pas autorisée. La Commission de DSP, mentionnée à l'article L. 1411-5 du code général des collectivités territoriales éliminera les candidatures dont les justifications sont insuffisantes au

regard des critères suivants : - Les garanties professionnelles et financières, - Le respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail, - L'aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant ledit service. Le candidat pourra répondre soit sous la forme d'un contractant unique, soit sous la forme d'un groupement d'entreprises. Les membres du groupement devront désigner un mandataire qui sera l'interlocuteur unique de l'autorité délégante. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces énumérées à la rubrique "Conditions de participations" devra être fourni pour chaque entreprise du groupement, à l'exception de la lettre de candidature qui pourra être présentée par le mandataire. En outre, devront être clairement précisés l'identité, le rôle et, eu égard aux compétences, la complémentarité de chacun des membres du groupement dans le cadre du projet. Le délégataire devra s'acquitter d'un droit d'entrée d'un montant estimé à 16 000 €HT.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 50720000 Services de réparation et d'entretien de chauffage central

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45232140 Travaux de construction de réseaux de chauffage urbain

Nomenclature supplémentaire (cpv): 09323000 Chauffage urbain

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Les Herbiers

Code postal : 85500

Subdivision pays (NUTS) : Vendée (FRG05)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 31,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Concession de service public pour la gestion des réseaux de chaleur de la ville des Herbiers

Description : Le présent contrat est une convention de délégation de service public au sens des dispositions des articles L. 1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales (CGCT), par laquelle le délégant confie au délégataire l'exploitation des ouvrages destinés au service public de production et de distribution de chaleur sur le territoire de la Ville des Herbiers. La convention portera sur tout le territoire de la ville et les réseaux existants, à savoir

le réseau de Saint-Etienne et le réseau de la Tibourgère, ainsi que sur le développement d'un nouveau réseau sur le secteur « Grand Fief ». Le projet est d'une puissance totale de production estimée à environ 2,35 MW de biomasse et 5,3 MW de gaz. La Ville des Herbiers s'inscrit dans les objectifs de réduction de consommation d'énergie, de baisse des émissions de gaz à effet de serre ainsi que d'augmentation de la production d'énergie renouvelable prévus par le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la communauté de communes du Pays des Herbiers. C'est pourquoi les installations de production d'énergie seront prioritairement des centrales biomasse et des centrales d'énergies renouvelables, et/ou des centrales de récupération et des installations de production d'énergie d'appoint et de secours au gaz naturel. Le délégataire sera chargé d'assurer la distribution de chaleur en quantité et qualité suffisante pour garantir l'approvisionnement des usagers dans la limite des puissances souscrites par eux. Il sera également chargé de l'entretien et de la maintenance de l'ensemble des installations qui lui sont confiées par la Ville.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 50720000 Services de réparation et d'entretien de chauffage central

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45232140 Travaux de construction de réseaux de chauffage urbain

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Les Herbiers

Code postal : 85500

Subdivision pays (NUTS) : Vendée (FRG05)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 300 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 31,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requisite

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 20/04/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé précontractuel : jusqu'à la signature du contrat conformément à l'article L. 551-1 du CJA - Référé contractuel : à compter de la signature du contrat de concession et dans un délai de 31 jours suivants la publication de l'avis d'attribution conformément aux articles L. 551-13 et suivants du CJA - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement, par le pouvoir adjudicateur, des mesures de publicité appropriées

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : COMMUNE DES HERBIERS

Organisation qui reçoit les demandes de participation : COMMUNE DES HERBIERS

Organisation qui traite les offres : COMMUNE DES HERBIERS

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : COMMUNE DES HERBIERS

Numéro d'enregistrement : 21850109600158

Adresse postale : 6 RUE DU TOURNIQUET 6 rue du Tourniquet Cs 40209

Ville : LES HERBIERS

Code postal : 85500

Subdivision pays (NUTS) : Vendée (FRG05)

Pays : France

Point de contact : M. Le Maire

Adresse électronique : marchespublics@lesherbiers.fr

Téléphone : 0251910767

Adresse internet : <https://www.lesherbiers.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-securises.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Nantes

Numéro d'enregistrement : 174 400 051 00010

Adresse postale : 6 allée de l'Île Gloriette Cs 24111

Ville : Nantes

Code postal : 44041

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nantes@juradm.fr

Téléphone : 0255101002

Télécopieur : 0255101003

Adresse internet : <https://nantes.tribunal-administratif.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.telerecours.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : f356f349-3266-4263-9759-ae653faa797c - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 29/01/2026 à 11:19

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/01/2026